

LIVRET D'ENGAGEMENT SUR LE
CHEMIN DE LA BIENTRAITANCE



Etablissement :

.....

**Outil d'aide au Développement
Professionnel Continu**



Novembre 2012
Version n°1

RÉQUA

Réseau Qualité des établissements
de santé de Franche-Comté

SOMMAIRE :

Introduction	3
Le Développement Professionnel Continu (DPC)	4
Engagements de la structure, sur le chemin de la bientraitance	5
Le groupe de travail	15

« Le présent guide pourra être mis à jour en fonction des expériences et commentaires, de la parution de recommandations, ou de l'évolution réglementaire. »

INTRODUCTION

**« Vous voulez les misérables secourus,
Moi je veux la misère supprimée »**
Victor HUGO, 1874

**« Vous voulez la bientraitance déclarée,
Moi je veux la maltraitance reconnue »**

S'engager sur le chemin de la bientraitance ne peut se faire qu'à condition d'accepter le fait que **chaque jour, un établissement est potentiellement maltraitant**.

La politique, le management, l'organisation, les conditions de travail et le regard sociétal associés à la vulnérabilité des personnes accueillies ou accompagnées créent un terrain propice aux situations de maltraitance.

A travers l'élaboration d'un jeu, le ReQua propose un outil de communication et de coordination avec les différents acteurs de santé et usagers. Au bénéfice des personnes accompagnées, il s'agit d'un véritable temps de travail partagé où chacun va apprendre à identifier, repérer des événements précurseurs, identifier des plans d'amélioration, comprendre les mécanismes qui peuvent engendrer des situations indésirées et indésirables : les phénomènes de maltraitance « ordinaire ».

Au terme des parties de jeu, l'équipe se séparera sur des engagements, qu'elle formalisera sur le présent guide. Ces engagements seront évalués, toujours visibles, lus et relus par les prochaines équipes de jeu.

Il s'agit de laisser trace sur le chemin de la bientraitance.



LE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)

Réunir dans un concept commun les notions de formation professionnelle continue et d'évaluation des pratiques

L'article 59 de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires a introduit dans le code de la santé publique la notion de développement professionnel continu des professionnels de santé, afin de réunir dans un concept commun les notions de formation professionnelle continue et d'évaluation des pratiques professionnelles. La mise en œuvre de cet article a nécessité l'élaboration de douze décrets d'application.

Six décrets en Conseil d'Etat précisent la détermination des règles selon lesquelles les professionnels de santé satisfont à leur obligation de développement professionnel continu (DPC) ainsi que celles relatives à l'enregistrement des organismes concourant à l'offre dans ce domaine et au financement des programmes.

L'article 59 de la loi de juillet 2009 ayant posé le principe selon lequel « le développement professionnel continu a pour objectif l'évaluation des pratiques professionnelles, le perfectionnement des connaissances, l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins ainsi que la prise en compte des priorités de santé publique et de la maîtrise médicalisée des soins », les décrets qui doivent être publiés très prochainement ont pour objet de décliner le contenu de l'obligation de développement professionnel continu pour les grandes catégories de professionnels de santé.

Les cinq décrets en Conseil d'Etat relatif à chaque profession précisent que le DPC comporte l'analyse, par les professionnels, de leurs pratiques professionnelles ainsi que l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances ou de compétences et constitue donc une obligation à laquelle chacun doit satisfaire dans le cadre d'une démarche individuelle et permanente, en participant chaque année à un programme de développement professionnel continu.

Ces programmes seront caractérisés par une méthode validée par la Haute Autorité de Santé et correspondront à des orientations, soit nationales préalablement définies par un arrêté ministériel sur propositions des commissions scientifiques, soit régionales et fixées par l'agence régionale de santé. Ces programmes seront proposés par des organismes de développement professionnel continu.

Cinq autres décrets simples organisent les commissions scientifiques propres aux différentes catégories de professionnels de santé.

Enfin un dernier décret simple prévoit la création du Conseil national du développement professionnel continu des professions de santé des professions de santé, qui permet, au sein d'une même instance consultative, de regrouper l'ensemble des professionnels, médicaux, pharmaceutiques et paramédicaux afin de réfléchir et de faire des propositions sur le fonctionnement du dispositif.

L'organisme gestionnaire assurera également le fonctionnement de cette instance consultative regroupant l'ensemble des professionnels, médicaux, pharmaceutiques et paramédicaux.

L'utilisation régulière de ce jeu entre dans le cadre de l'amélioration régulière et continue des pratiques.

Il est justifié de suivre régulièrement les pratiques et les participants pour valider un plan d'amélioration en continu. Il présente certes un caractère ludique (jeu) mais surtout de formation continue à travers le questionnement sans cesse renouvelé lors de chaque partie.

A l'issue de chaque partie, les équipes de joueurs partagent des engagements pour jalonner le chemin de la bientraitance qu'ils parcourent : les deux engagements de la partie 1 sont évalués en préalable de la partie 2 et ainsi de suite.

Dans ces conditions il est évident que les participants sont dans un système apprenant régulier ; donc un développement professionnel continu.

Les liens utiles

Le site de l'ANFH : <http://www.anfh.asso.fr/>

Le site de L'UNIFAF : <http://www.unifaf.fr/>

Le site de la Haute Autorité de Santé (HAS) : <http://www.has-sante.fr/>

Sources :

Direction générale de l'offre de soins (DGOS)

Sous-direction des ressources humaines du système de santé (RH2S)

Bureau : Exercice, déontologie et formations continues (RH2)

14 avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP

Courriel : DGOS-RH2@sante.gouv.fr

LES ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS

Partie n°1

Ont participé : (NOM, Prénom, Service, Fonction)

■ .
■ .
■ .
■ .

■ .
■ .
■ .
■ .

Souligner le référent de la partie pour mémoire

A l'issue de la partie, les équipes de joueurs ont décliné deux engagements pour jalonner le chemin de la bientraitance qu'ils parcourent (*formuler l'engagement en commençant par un verbe à l'infinitif (ex : réaliser..., développer...,)* :

Les deux engagements à l'issue de la partie	L'évaluation des engagements (par le référent de la partie, à M+3)
1	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :
2	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :

LES ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS

Partie n°2

Ont participé : (NOM, Prénom, Service, Fonction)

■ .
■ .
■ .
■ .

■ .
■ .
■ .
■ .

Souligner le référent de la partie pour mémoire

A l'issue de la partie, les équipes de joueurs ont décliné deux engagements pour jalonner le chemin de la bientraitance qu'ils parcourent (*formuler l'engagement en commençant par un verbe à l'infinitif (ex : réaliser..., développer...,)* :

Les deux engagements à l'issue de la partie	L'évaluation des engagements (par le référent de la partie, à M+3)
1	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :
2	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :

LES ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS

Partie n°3

Ont participé : (NOM, Prénom, Service, Fonction)

■ .
■ .
■ .
■ .

■ .
■ .
■ .
■ .

Souligner le référent de la partie pour mémoire

A l'issue de la partie, les équipes de joueurs ont décliné deux engagements pour jalonner le chemin de la bientraitance qu'ils parcourent (*formuler l'engagement en commençant par un verbe à l'infinitif (ex : réaliser..., développer...,)* :

Les deux engagements à l'issue de la partie	L'évaluation des engagements (par le référent de la partie, à M+3)
1	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :
2	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :

LES ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS

Partie n°4

Ont participé : (NOM, Prénom, Service, Fonction)

■ .
■ .
■ .
■ .

■ .
■ .
■ .
■ .

Souligner le référent de la partie pour mémoire

A l'issue de la partie, les équipes de joueurs ont décliné deux engagements pour jalonner le chemin de la bientraitance qu'ils parcourent (*formuler l'engagement en commençant par un verbe à l'infinitif (ex : réaliser..., développer...,)* :

Les deux engagements à l'issue de la partie	L'évaluation des engagements (par le référent de la partie, à M+3)
1	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :
2	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :

LES ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS

Partie n°5

Ont participé : (NOM, Prénom, Service, Fonction)

■ .
■ .
■ .
■ .

■ .
■ .
■ .
■ .

Souligner le référent de la partie pour mémoire

A l'issue de la partie, les équipes de joueurs ont décliné deux engagements pour jalonner le chemin de la bientraitance qu'ils parcourent (*formuler l'engagement en commençant par un verbe à l'infinitif (ex : réaliser..., développer...,)* :

Les deux engagements à l'issue de la partie	L'évaluation des engagements (par le référent de la partie, à M+3)
1	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :
2	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :

LES ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS

Partie n°6

Ont participé : (NOM, Prénom, Service, Fonction)

■ .
■ .
■ .
■ .

■ .
■ .
■ .
■ .

Souligner le référent de la partie pour mémoire

A l'issue de la partie, les équipes de joueurs ont décliné deux engagements pour jalonner le chemin de la bientraitance qu'ils parcourent (*formuler l'engagement en commençant par un verbe à l'infinitif (ex : réaliser..., développer...,)* :

Les deux engagements à l'issue de la partie	L'évaluation des engagements (par le référent de la partie, à M+3)
1	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :
2	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :

LES ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS

Partie n°7

Ont participé : (NOM, Prénom, Service, Fonction)

■ .
■ .
■ .
■ .

■ .
■ .
■ .
■ .

Souligner le référent de la partie pour mémoire

A l'issue de la partie, les équipes de joueurs ont décliné deux engagements pour jalonner le chemin de la bientraitance qu'ils parcourent (*formuler l'engagement en commençant par un verbe à l'infinitif (ex : réaliser..., développer...,)* :

Les deux engagements à l'issue de la partie	L'évaluation des engagements (par le référent de la partie, à M+3)
1	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :
2	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :

LES ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS

Partie n°8

Ont participé : (NOM, Prénom, Service, Fonction)

■ .
■ .
■ .
■ .

■ .
■ .
■ .
■ .

Souligner le référent de la partie pour mémoire

A l'issue de la partie, les équipes de joueurs ont décliné deux engagements pour jalonner le chemin de la bientraitance qu'ils parcourent (*formuler l'engagement en commençant par un verbe à l'infinitif (ex : réaliser..., développer...,)* :

Les deux engagements à l'issue de la partie	L'évaluation des engagements (par le référent de la partie, à M+3)
1	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :
2	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :

LES ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS

Partie n°9

Ont participé : (NOM, Prénom, Service, Fonction)

■ .
■ .
■ .
■ .

■ .
■ .
■ .
■ .

Souligner le référent de la partie pour mémoire

A l'issue de la partie, les équipes de joueurs ont décliné deux engagements pour jalonner le chemin de la bientraitance qu'ils parcourent (*formuler l'engagement en commençant par un verbe à l'infinitif (ex : réaliser..., développer...,)* :

Les deux engagements à l'issue de la partie	L'évaluation des engagements (par le référent de la partie, à M+3)
1	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :
2	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☐ Non amorcé – toujours prévu ☐ Non amorcé – Abandonné (en donner la raison :) Les apports concrets (<i>quelques exemples</i>) :

Groupe de travail :

Les travaux présentés résultent de la réflexion d'un groupe de travail piloté par
Nadia MAINY, Elève stagiaire, 2012
*Master Fonctions de Coordination dans les Systèmes de Santé,
UFR Médecine-Pharmacie*

Etablissements et structures participantes :

- ADAPEI Besancon – Direction générale
- Agence Régionale de Santé de Franche Comté
- ALMA Franche Comté
- Association AIR
- Associations d'usagers : ARUCAH, CISS, France Parkinson
- CHU BESANCON
- EHPAD St Joseph de Flangebouche
- Foyer d'Accueil de Vie « Château GALLAND » de BESANCON
- HABEO France (n°3977)
- Hôpital local de Mamirolle
- Institut de Formation des Cadres de Santé de BESANCON
- Institut Régional du Travail Social de BESANCON
- Institut Régional du Vieillissement
- MAIA Franche Comté
- Maison d'Accueil Spécialisée – MAS « La Mosaique »
- Maison d'Accueil Spécialisée – MAS « Les Sources »
- Maison de retraite Laurent VALZER, MONTFERRAND-LE-CHATEAU
- Maison des seniors, CCAS de BESANCON
- Observatoire Régional de la Santé
- Réseau gérontologique Bisontin, CDS des TILLEROYES
- Réseau Rapid'FR
- Résidence « La Maison de vie » de St FERJEUX, BESANCON
- UDAF 25

RÉQUA

26 rue Proudhon • 25000 Besançon • 0381616810 • www.requa.fr • Email : requa@requa.fr